



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Hausse du salaire minimum Un appauvrissement honteux

Québec, 1^{er} mai 2012 – Le Collectif pour un Québec sans pauvreté juge insultante la hausse du salaire minimum, lequel confine 255 000 travailleurEs dans la pauvreté.

La hausse de 25 cents du salaire minimum, qui entre en vigueur en cette Journée internationale des travailleuses et travailleurs, fait en sorte qu'une personne qui travaille 40 heures par semaine gagnera à ce taux horaire 20 592 \$ par année. C'est encore nettement en deçà du Seuil de faible revenu (SFR) tel qu'établi par Statistique Canada.

« Le gouvernement parle du travail comme étant la voie privilégiée pour sortir de la pauvreté. Si tel est le cas, pourquoi ne pas le rendre véritablement payant, en fixant le salaire minimum à 11,20 \$ l'heure pour 2012? », de s'interroger Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif.

La présente hausse qui fait passer le taux régulier de 9,65 \$ à 9,90 \$ l'heure représente une augmentation de 2,6 % du salaire minimum. Or, l'indice des prix à la consommation a pour sa part augmenté de 3 % au Québec au cours de la dernière année. C'est donc dire que les travailleurEs au bas de l'échelle – dont plus de 60 % sont des femmes – vont s'appauvrir cette année. Quelle honte!

« Le Collectif tient à rappeler que la moyenne des heures travaillées au salaire minimum est de 25 heures par semaine et que, parmi les 255 000 personnes payées à ce taux horaire au Québec, environ 100 000 sont des étudiantEs. Ainsi, dans le contexte actuel où le gouvernement demande aux étudiantEs de "payer leur juste part", on est en droit de se demander comment ceux-ci pourront assumer une hausse de 75 % des frais de scolarité avec un salaire aussi médiocre », de conclure Serge Petitclerc.

- 30 -

Renseignements : Martin Michaud, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.

Courriel : communications@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

